



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

T1/32 – 0163

07 mars 2017

Objet: 4^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Programme africain de procédure de vol (AFPP) Abidjan, Côte d'Ivoire, 20-21 avril 2017

Suite à donner: Bien vouloir confirmer votre participation avant le 7 avril 2017

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la **4^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Programme africain de procédure de vol (AFPP)** se tiendra les **20 et 21 avril 2017** à Abidjan (Côte d'Ivoire), à l'invitation de l'Autorité de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire (ANAC, Côte d'Ivoire).

Votre Administration/Organisation est invitée à participer à la 4^{ème} réunion du Comité de Pilotage de l'AFPP en tant que membre du Comité de Pilotage. De plus, les Etats qui ne sont pas encore membres et les organisations donatrices potentielles sont encouragés à participer à cette réunion essentielle pour la phase II des activités de l'AFPP.

Après avoir reçu lors la réunion tenue les 23 et 24 novembre 2016 à Livingstone (Zambie), l'acceptation des membres du Comité de Pilotage pour le lancement de la phase II de l'AFPP, le principal objectif de cette réunion est de revoir et d'approuver les propositions pour le fonctionnement de la phase II de l'AFPP entre juin 2017 et mai 2020 comme étudiées et validées par le Groupe de Travail pour la phase II de l'AFPP en accord avec les termes de référence développés par le Comité de Pilotage de l'AFPP. Les propositions concernant le statut du Directeur du Programme, des experts mis à disposition et du Bureau, et des problèmes financiers associés, seront étudiées pour le fonctionnement de l'AFPP durant la phase II. En fonction des résultats, le programme de travail de l'AFPP et le budget associé pour l'année 2017 seront étudiés pour revue et approbation.

Une des options proposées pour le statut du Directeur de l'AFPP pour la phase II est basée sur la mise à disposition d'experts par les Etats/Organisations membres ou donateurs pour lesquels les coûts du salaire du Directeur seraient supportés par l'Etat/Organisation concerné.

En continuité de la phase I, l'équipe de l'AFPP sera composée d'experts mis à disposition par les Etats/Organisations pour conduire les activités de l'AFPP pendant la phase II. Les experts mis à disposition auprès du Programme devront être des concepteurs de procédures de vol expérimentés dans la conception des procédures PBN.

Les Etats/Organisations membres ou donateurs sont priés instamment de transmettre au Directeur de l'AFPP (FLegrand@icao.int, copie à Amame@icao.int) et aux Directeurs des Bureaux Régionaux de l'OACI à Dakar et Nairobi (icaoesaf@icao.int and icaowacaf@icao.int) les candidatures pour le poste de Directeur de l'AFPP et pour les experts mis à disposition auprès de l'AFPP pour la phase II. La fiche de poste du Directeur de l'AFPP est présentée dans l'**Annexe C**.

.../...

Les Etats sont invités à répondre à ces demandes aussi rapidement que possible et **au plus tard au 7 avril 2017**.

A cet égard, il est fortement recommandé que les Directeurs généraux participent en personne à cette importante rencontre accompagnés au besoin d'experts techniques pour tirer pleinement parti des délibérations de la réunion.

Comme documentation à examiner pendant le Comité de Pilotage, toute note de travail (WP) sera adressée au Secrétaire de l'AFPP par les Etats membres **au plus tard le 7 avril 2017** à l'adresse courriel suivante: AMane@icao.int avec copie à FLegrand@icao.int. Toute note d'information (IP) pourra être adressée suivant la même procédure.

La réunion se déroulera en anglais et en français, avec traduction simultanée, dans la mesure du possible et la documentation préparée par le Secrétariat sera publiée en anglais et disponible avant la réunion à l'adresse Internet <http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/Pages/default.aspx>. L'ordre du jour provisoire (**Annexe A**) est également joint à la présente lettre.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer la participation de votre Administration/Organisation dès que possible et **au plus tard le 7 avril 2017**. A cet effet, veuillez compléter et retourner le formulaire d'inscription (**Annexe B**) aux adresses suivantes : icaoesaf@icao.int ou icaowacaf@icao.int et copie à AMane@icao.int et FLegrand@icao.int.

Le bulletin d'information de la réunion comprenant une liste des hôtels recommandés à Abidjan vous sera communiqué ultérieurement.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Mam Sait Jallow



Directeur régional

Annexe A: agenda proposé

Annexe B: formulaire d'inscription

Annexe C: fiche de poste du Directeur du Programme